



Baie
du-Febvre

La V'Oie de Baie-du-Febvre

Novembre 2025

BIENVENUE au nouveau conseil municipal!

À Baie-du-Febvre, tous les candidats ont été **élus par acclamation** le 3 octobre dernier. Il nous fait plaisir de vous présenter votre **nouveau conseil municipal**, formé d'anciens et de nouveaux élus.



Joeffrey Desmanches, Maire

Je suis un maire de proximité, capable de rassembler les gens et de faire avancer les projets. J'apporte au conseil une approche entrepreneuriale, axée sur l'efficacité, la transparence et la collaboration. Ma **vision** est simple : Baie-du-Febvre doit continuer à évoluer sans perdre ce qui fait son charme. Mes **priorités** sont de soutenir le développement économique, d'améliorer nos services et de garder notre village vivant et attrayant.

Ce qui me motive, c'est de **bâtir quelque chose de durable, avec et pour les citoyens**. Et ce que j'aime le plus de Baie-du-Febvre? **Les gens d'ici, leur fierté, leur entraide et leur cœur**.

Sylvain Pronovost Conseiller, siège no. 1

C'est avec enthousiasme que je poursuis mon implication au sein du conseil municipal de Baie-du-Febvre pour un second mandat. En tant qu' élu, je souhaite contribuer à notre communauté en maintenant un milieu de vie agréable, animé par une culture riche, des services de qualité et une vision innovante.



Sylvain Lefebvre Conseiller, siège no. 3

Je suis très heureux d'entreprendre un premier mandat de conseiller municipal à Baie-du-Febvre. Engagé dans ma communauté depuis de nombreuses années, cette nouvelle étape me permettra de contribuer de manière encore plus concrète à la qualité de vie de mes concitoyens. Je serai à l'écoute des besoins de la communauté, tant au niveau du milieu agricole que des organismes et des résidents de tous âges.



Colette Fréchette Beausoleil Conseillère, siège no. 5

Bonjour chers citoyens et citoyennes! Pendant mon prochain mandat, une de mes priorités sera de faire rayonner notre municipalité autant dans le monde agricole, communautaire et municipal. Pendant ces 4 prochaines années, je m'engage et soyez assurés que je prendrai cette tâche très au sérieux, tout en étant à l'écoute de vos besoins.



Audrey-Claude Benoit Conseillère, siège no. 2

Mon souhait pour ce prochain mandat est de continuer les dossiers déjà entamés, dont la future école primaire, tout en veillant à ce que chaque citoyen, peu importe son âge ou sa condition, trouve son compte dans notre communauté. Cela inclut le logement, les loisirs, la vie sociale et les services essentiels. Pour concrétiser cette vision, l'accès au logement et la gestion de l'eau seront, à mon avis, des priorités. Mais mon plus grand souhait, au-delà de tout, est de demeurer à l'écoute des citoyens, puisque c'est pour vous que je siège au conseil.



Nancy Fréchette Conseillère, siège no. 4

Je me suis présentée comme conseillère parce que j'aime mon village et que je veux contribuer à son développement. Je crois qu'en m'impliquant, je peux aider à améliorer la qualité de vie des citoyens et faire une différence.



Geneviève Gauthier Conseillère, siège no. 6

Pour mon troisième mandat, je suis toujours aussi motivée à faire briller notre village, ce milieu rassembleur où culture, nature, agriculture et services aux citoyens sont au cœur des familles qui y trouvent leur bonheur au quotidien! Mon souhait est certainement de continuer à travailler avec vous tous pour faire grandir notre milieu en le maintenant accueillant, vivant et bienveillant pour tous!



« à la bibliothèque »

Retour des après-midis JEUX DE SOCIÉTÉ

Les « Jeux de société » ont repris à la bibliothèque. Différents jeux de société sont disponibles et vous pouvez également apporter les vôtres pour les faire connaître. Rejoignez-nous **les lundis après-midi, de 13 h 30 à 15 h 30**, à la bibliothèque. Plaisir assuré!

NOUS SOMMES
OUVERTS

LUNDI	13 H 00 À 16 H 00
MARDI	18 H 30 À 20 H 00
MERCREDI	15 H 00 À 17 H 30
SAMEDI	9 H 30 À 11 H 00

Merci!

Le 3 novembre a marqué la fin des mandats de trois élus municipaux exceptionnels, qui ont pris la décision de laisser leur place à de nouveaux candidats souhaitant relever ce beau défi. Nous tenons à remercier chaleureusement les conseillers municipaux sortants, **Mme Marcelle Trottier**, conseillère au siège numéro 3, et **M. Nicolas Dujardin**, conseiller au siège numéro 4, pour leur excellent travail durant leurs années au conseil municipal.

Un merci tout spécial à **M. Claude Lefebvre**, maire sortant de la Municipalité de Baie-du-Febvre, qui a fait preuve d'un dévouement remarquable pour sa communauté tout au long de ses mandats à la mairie. Par sa vision, son écoute des citoyens, son leadership, son travail acharné et sa grande connaissance des enjeux du territoire, M. Lefebvre a réussi à faire progresser Baie-du-Febvre à plusieurs niveaux et à revitaliser notre communauté.

Merci et félicitations pour ces mandats exemplaires!



Novembre 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
26	27	28	29	30	31	1
2	3 Après-midi jeux à la biblio  Pickleball 18h	4   Activité FADOQ	5  Dîner des ELLES Pickleball 9h30	6 	7	8
9	10  Séance du conseil	11   Jour du souvenir Pickleball 9h30	12 Pickleball 9h30	13 	14	15
16	17 Après-midi jeux à la biblio  Pickleball 18h	18   Pickleball 9h30	19 Pickleball 9h30	20 	21	22
23 30	24 Après-midi jeux à la biblio  Pickleball 18h	25   Pickleball 9h30	26 Pickleball 9h30	27 	28 	29



Vous êtes **une nouvelle arrivante** et désirez faire de nouvelles connaissances? Alors **venez dîner avec les ELLES** de Baie-du-Febvre lors de leur dîner mensuel qui aura lieu le **mercredi 5 novembre à 11h30** à Ma cabane de St-François-du-Lac.

Joignez-vous à nous, entre voisines, entre amies pour un petit brin de jasette autour d'un bon repas.

Il est **très important** de réserver votre place dès aujourd'hui auprès de Lucie 450-783-3108.



“

Des nouvelles de notre municipalité

”

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil aura lieu le lundi 10 novembre prochain, à compter de 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 298, route Marie-Victorin.

DATES DE COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES & DE LA RÉCUPÉRATION

Dates à retenir

Ordures ménagères : 13 et 27 novembre 2025

Récupération : 6 et 20 novembre 2025

STATIONNEMENT DE NUIT ET DÉNEIGEMENT

Dans notre Municipalité, le stationnement de nuit est règlementé du 15 novembre au 15 avril. Pendant cette période, il est strictement interdit de stationner dans les rues de 23h à 7h afin de faciliter le déneigement des rues. Ce règlement est applicable par la Sûreté du Québec qui peut émettre des contraventions.

NOUVEAU SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la Municipalité de Baie-du-Febvre est maintenant en ligne! Vous pouvez le consulter à la même adresse, c'est-à-dire le www.baie-du-febvre.net.

HALLOWEEN : COLLECTE DE BONBONS

La collecte de bonbons pour l'Halloween se fera le vendredi 31 octobre dans la Municipalité de Baie-du-Febvre. Nous invitons tous les citoyens à redoubler de prudence lors de leurs déplacements, puisque de nombreux enfants circuleront dans les rues.

CONTENEUR LIBRE-SERVICE POUR VOS APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Il est désormais possible d'apporter vos produits électroniques désuets dans le conteneur installé dans le stationnement arrière de l'Hôtel de ville de Baie-du-Febvre. Comme il s'agit d'un conteneur libre-service, il n'est plus nécessaire de passer chercher la clé au bureau municipal ; le conteneur est accessible en tout temps.

Pour savoir ce qui est autorisé ou non dans le conteneur, consultez le recyclermeselectroniques.ca/qc.

ABRIS TEMPORAIRES

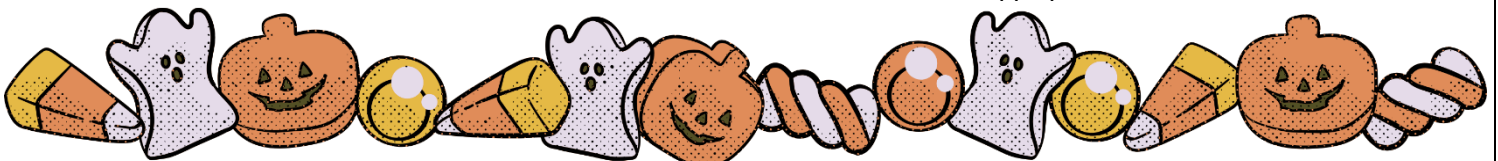
L'installation des abris temporaires est autorisée à partir du 15 octobre et jusqu'au 15 avril de chaque année.

CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR LE TERRITOIRE

Nous vous rappelons que la circulation des véhicules hors route est permise à certains endroits uniquement sur le territoire ; ces endroits sont établis en collaboration avec les différents clubs. Il est très important de respecter la signalisation et de ne pas circuler sur les terres agricoles et les boisés des producteurs. Les agents de la paix et les agents de surveillance de sentier sont responsables de l'application du règlement avec tous les pouvoirs et devoirs.

PRÊT DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Depuis le mois de septembre, il est possible pour les résidents de Baie-du-Febvre d'emprunter des vélos électriques gratuitement. Deux vélos électriques sont disponibles ; pour les emprunter, il suffit d'en faire la réservation au bureau municipal (819-519-6422, poste 1). Certaines modalités et conditions d'admissibilité s'appliquent.





DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé, lors de la séance du conseil d'octobre, les états comparatifs des activités de fonctionnement de la Municipalité de Baie-du-Febvre au 30 septembre 2025.

SPAD ; OFFRE DE SERVICES POUR LA GESTION DU CONTRÔLE ANIMALIER

Afin de remédier à l'absence d'entente de services avec une SPA, le conseil municipal a résolu d'accepter l'offre de services de la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD) pour la gestion du contrôle animalier sur le territoire de Baie-du-Febvre. Une entente sera donc signée pour l'année 2026, représentant un montant de 5,10 \$ par citoyen, pour un total de 5 079,60 \$.

APPUI AU COMITÉ ZIP LAC SAINT-PIERRE

Le conseil municipal a apporté son appui au Comité ZIP du lac Saint-Pierre dans le cadre du projet « Navigue dans le courant », qui consiste à mettre en place une patrouille nautique électrifiée pérenne afin de sensibiliser les usagers du lac Saint-Pierre aux bons comportements à adopter en tant que pêcheurs, plaisanciers, touristes ou autres.

APPUI À LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

La 10^e édition de la Grande semaine des tout-petits (GSTP) se tiendra du 17 au 23 novembre 2025 sous le thème : « 10 ans d'ascension et encore tant à gravir! Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet. ». La GSTP vise à sensibiliser tous les secteurs de la société aux bienfaits et retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité, à l'importance d'agir tôt, à briser les silos pour mieux rejoindre les familles isolées et à mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

OCTROI DE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE ET DE PONCEAUX

Suite à l'appel d'offres pour la fourniture de services professionnels en ingénierie concernant la réalisation de plan et devis pour des travaux de voirie et ponceaux, la Municipalité a reçu deux propositions. Le conseil municipal a retenue la proposition la moins chère, soit celle de la compagnie Englobe Corp. pour un montant de 53 175,94 \$. Ces frais seront admissibles à une aide financière du PAVL le cas échéant.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Lors de la séance d'octobre, M. Nicolas Dujardin a donné avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement no. 337-11-25 ayant pour objet d'ajouter aux règlements d'urbanisme de la Municipalité de Baie-du-Febvre un règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

LA VOIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPEG ou PNG)

Par courriel à : journalbaie@hotmail.com

819 519-6422, ext. 1

Mise en page

Marie-Noëlle Lavertu

Adjointe à la direction

Impression

Municipalité de Baie-du-Febvre

Tirage 511 exemplaires

Unité pastorale Assomption-de-la-Vierge-Marie – Saint Jean-Baptiste de Nicolet

Horaire des célébrations – Novembre 2025

Dimanche	2 novembre	09h30	Saint-Zéphirin	Aucune
		09h30	Saint-Elphège	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	9 novembre	09h30	Port Saint-François	Messe
		10h45	Sainte-Monique	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	16 novembre	09h30	Port Saint-François	Célébration dominicale de la Parole
		09h30	Saint-Zéphirin	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	23 novembre	09h30	Port Saint-François	Célébration dominicale de la Parole
		09h30	Baie-du-Febvre	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	30 novembre	09h30	La Visitation	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe



Découvrons ensemble La Martinique

Mardi 4 novembre | 13 h 30

Centre communautaire
de Baie-du-Febvre



Un rayon de soleil dans notre automne!



Après-midi Jeux de société

Mardi 11 novembre | 13 h 30

Venez jouer avec nous!

Plusieurs jeux disponibles, ou faites-nous connaître le vôtre! Plaisir garanti!



Mme Marcelle Trottier se distingue au gala annuel des Agricultrices Centre-du-Québec



Les Agricultrices du Centre-du-Québec ont souligné l'excellent travail de Mme Marcelle Trottier au titre d'agricultrice impliquée en milieu municipal. Elle s'est vue remettre son certificat par M. Donald Roux, représentant de l'UPA Centre-du-Québec! Bravo à Mme Trottier pour tout le travail effectué!

Programme d'aide à la revitalisation

Le Programme d'aide à la revitalisation, qui permet d'obtenir un crédit de taxes suite à la construction ou la rénovation d'immeubles résidentiels, est disponible sur **tout le territoire** de Baie-du-Febvre. Pour en savoir plus ou pour obtenir le formulaire de demande, consultez le Centre de documentation de notre site web (www.baie-du-febvre.net).





Nos aînés à domicile : veillons ensemble à leur sécurité

Au Québec, plus de 96 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivent chez elles. C'est une belle preuve d'autonomie et d'attachement à leur milieu de vie. Pour que cette réalité demeure possible le plus longtemps, il est essentiel que nous, comme communauté, soyons attentifs à leur sécurité.

Certaines personnes peuvent être plus vulnérables, surtout si elles vivent seules, ont des troubles de mémoire ou de mobilité, ou sont en convalescence.

Dans ces cas, un malaise ou une chute peut devenir dangereux si la personne n'est pas en mesure d'appeler elle-même les secours.

Heureusement, plusieurs services existent pour offrir soutien et tranquillité d'esprit :

- ✓ **SécuriCAB** : un appel automatisé chaque jour pour s'assurer que tout va bien. Gratuit et offert aux aînés des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska.

Pour en savoir plus : 819-288-5533, poste 2

- ✓ **Allo-Ami** : un appel amical quotidien, fait par un bénévole, pour briser l'isolement et veiller au bien-être.

819-293-4841 ou 1-888-993-4841

- ✓ **Boutons d'alarme et systèmes de télésurveillance** : des dispositifs discrets permettent d'appeler les secours en cas d'urgence. Plusieurs options existent selon les besoins et le budget.

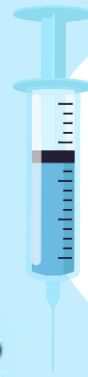
- ✓ **Voisinage solidaire** : un voisin attentif peut remarquer les petits signes inhabituels et offrir son aide. Ensemble, on veille les uns sur les autres!

Avant de faire appel à un service, il est important d'en discuter avec la personne concernée, dans le respect et la bienveillance. Que vous soyez un aîné ou un proche, prenez le temps de parler des solutions possibles. Comprendre quoi faire en cas d'urgence, c'est se donner les moyens de vivre sereinement, en toute confiance.

Pour plus d'informations, visitez le site du CIUSSS MCQ : www.ciuussmcq.ca/soins-et-services/soutien-a-l-autonomie/securite-des-aines-vivant-seuls .

VACCINATION

Vous êtes fait fort.
**Mais les
virus aussi.**



**Clinique de
vaccination à
Baie-du-Febvre**

Lieu	Municipalité Baie du Febvre
Local	Centre communautaire Baie du Febvre 288 rue Principale Baie du Febvre
Date	17 novembre 2025
Heure	9h00 @ 15h00
Vaccins offerts	Grippe (Influenza) COVID-19 et Pneumonie (<u>pour les personnes admissibles</u>) Doses de vaccination offertes en fonction du Protocole d'immunisation du Québec.

Pour toute information
concernant la vaccination,
consultez le **ciusssmcq.ca**



Votre
gouvernement

Québec



10 ans d'ascension et encore tant à gravir!

Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet.

LA GRANDE
SEMAINE DES
TOUT-PETITS

10^e édition

17 au 23
novembre 2025
grandesemaine.com



En tant que Municipalité amie des enfants (MAE), Baie-du-Febvre est fière de soutenir la **Grande semaine des tout-petits** (GSTP), qui aura lieu du **17 au 23 novembre 2025**. Chaque année, notre Municipalité pose des gestes concrets pour améliorer le bien-être des tout-petits de chez nous et leur famille. Qu'il s'agisse de la construction d'aménagements accessibles tels que des parcs, de l'organisation d'activités de loisirs, ou encore de soutien aux organismes et institutions offrant des services aux enfants et leurs familles, la Municipalité de Baie-du-Febvre n'hésite pas à passer à l'action! Nous en profitons pour remercier tous ceux qui, par leur métier, leurs engagements ou leurs actions au quotidien, aident les enfants de leur entourage à s'épanouir. ***Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet.***



Le Noël du Cœur est toujours présent afin de soutenir les personnes démunies de notre localité.

Nous vous demandons, de continuer comme vous l'avez fait par les années passées, à contribuer à notre cause.

Vous pourrez donc, venir porter vos dons le 28 novembre 2025 à l'accueil du Centre Communautaire de 10h à 22h. Nous serons heureux de vous accueillir.

Nous ferons aussi la collecte de denrées pour les paniers de Noël au bureau municipal. Nous vous remercions de votre générosité.

Pour être admissible à un panier de Noël et pour en faire la demande, communiquez au 819-386-1831 ou remplir le formulaire ci-joint et le poster au C.P.61 de Baie-du-Febvre.

FORMULAIRE DEMANDE D'AIDE 2025 - NOËL DU CŒUR

1. INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

2. CONSENTEMENT

- **Obligatoire** : Le demandeur doit apposer ses initiales.
- En cas de refus, la demande ne pourra pas être soumise.

J'autorise le Noël du Cœur à conserver mes données à des fins opérationnelles pour cinq (5) ans, après quoi, elles seront conformément détruites. **Apposez vos initiales** : _____

3. COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE - Tous les champs sont obligatoires.

No. Assurance-maladie (RAMQ) : _____ / _____ / _____ Date de naissance : AAAA / MM / JJ

Nom de famille : _____ Prénom : _____

Adresse : _____
(Numéro) (Rue) (App. ou chambre) (Code postal)

Depuis combien de temps demeurez-vous à cette adresse: _____

Téléphone principal : (____) _____ - _____ Téléphone autre : (____) _____ - _____

Courriel : _____

4. FAMILLE IMMÉDIATE – CONJOINT(E) ET/OU ENFANT(S)

NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	DATE NAISSANCE AAAA / MM / JJ	C = Conjoint(e) E = Enfant	Enfant (inscrivez si garde complète ou partagée) ☐ C ☐ P
				☐ C ☐ P
				☐ C ☐ P
				☐ C ☐ P
				☐ C ☐ P

5. REVENU FAMILIAL MENSUEL - Demander la preuve du revenu principal (papier ou numérique).

Sources de revenus	Montants (par mois)
☐ Aide sociale et/ou Solidarité sociale (versée chaque mois le 1 ^{er})	
☐ Salaire d'emploi et/ou Pension d'un régime de retraite	
☐ Assurance-emploi (chômage)	
☐ Invalidité (SAAQ, CNESST, Assurances, etc.)	
☐ Bourse d'études et/ou prêt étudiant	
Si 60 ans et plus :	
☐ Régime de rentes du Québec (RRQ) (versé chaque mois, le 30-31)	
Si 65 ans et plus :	
☐ Pension de vieillesse du Canada (versée chaque mois, le 27-28)	
☐ Supplément de revenu garanti (si éligible)	
Si enfant(s) :	
☐ Pension alimentaire	
☐ Allocation familiale du Québec (versée aux 3 mois, le 1 ^{er})	
☐ Allocation Canadienne pour enfants (versée chaque mois, le 20)	
Si nouvel(eaux) arrivant(s) :	
☐ Prestations féd. et prov. (allocation pour enfants, aide à la réinstallation, etc.)	
☐ Aide liée à l'emploi/formation (prestation maternelle ou paternelle, mesures de formation, etc.)	
☐ Crédits et déductions d'impôt (crédit achat maison, frais déménagement, etc.)	
TOTAL	
→ La preuve de revenu (papier ou numérique) de la source principale a-t-elle été fournie? ☐ OUI ☐ NON	

5. ATTESTATION DU BÉNÉFICIAIRE - → Obligatoire : Le demandeur doit signer pour confirmer.

Je confirme et comprend, en tant que demandeur ou son représentant, que :

- les informations fournies à la présente demande sont exactes ;
- aucune autre demande n'a été faite cette année (sauf colocataires/chambreurs) ;
- un non-respect de ces conditions entraîne une exclusion de 2 ans.

Signature : _____ Date : _____

